

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : BILAN MOBILITE

Le bilan mobilité de l'AFAPCA est constitué d'un positionnement et d'une évaluation et a pour objectif :

- De définir les besoins du stagiaire en matière de mobilité
- De déterminer les atouts et les freins du stagiaire
- De proposer des séquences d'accompagnement adapté tout au long de son parcours mobilité (entretiens individuels, formations...)

A l'issue du bilan mobilité, le stagiaire est informé des préconisations du formateur de l'AFAPCA et du plan d'action possible en fonction de ses besoins en mobilité.

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels – Contenu – Méthodes et outils	Durée	Calendrier
<p>1- ENTRETIEN INDIVIDUEL EN PRESENTIEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer le stagiaire • Recueillir diverses informations concernant le stagiaire • Evaluer son degré d'autonomie et précisément en matière de mobilité 	<p>Le formateur reçoit les stagiaires, après réception d'une fiche de prescription, envoyée par leur référent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'AFAPCA • Présenter la Plateforme au stagiaire avec des informations précises sur les différents champs d'intervention • Recueillir des informations générales et administratives sur le stagiaire Le formateur utilise un questionnaire détaillé et ciblé afin de recueillir les informations nécessaires. • Evaluer le stagiaire en matière de mobilité, recueillir des informations sur son expérience (permis, transports en commun, covoiturage, ...), son environnement, ses capacités financières • Effectuer des séries de tests Le formateur utilise différents types de tests (français, calcul, logique, ...) afin d'estimer le degré de compétences du stagiaire. 	3H00	A définir

2 - ANALYSE

- Déterminer un plan d'action adapté et individualisé

› Le formateur établit un bilan en fonction des informations du stagiaire, des réponses aux tests et questions, de ses besoins et de ses capacités en matière de mobilité
› Elaborer un projet avec des préconisations pour le stagiaire (ex : orienter vers une formation, une prise en charge, ...)

2H00

A définir

3 - RESTITUTION DU PROJET

- Porter les conclusions à la connaissance du bénéficiaire
- Signer un contrat d'engagement

› Echanger avec le stagiaire sur le déroulement du diagnostic
› Recueillir ses ressentis
› Signer un contrat d'engagement avec le stagiaire
› Echanger avec la personne prescriptrice sur le plan d'action : par téléphone, par mail ou sur rendez-vous

1H00

A définir



Pré requis :

Sur prescription

Outils pédagogiques :

- Entretien individuel
- Tests de connaissances mobilité
- Exercice d'orientation
- Evaluation cognitive
- Pédagogie adaptée

Nombre d'heures :

6h00

Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Tarifs : Sur demande

Délai et lieux de réalisation :

Prise de contact sous 5 jours
pour proposer l'intervention au plus près



04 71 43 07 20
www.cantalmouv.fr
contact@cantalmouv.fr
SIRET : 397 733 015 000 85
Agrément : 83150296115



« Le parcours mobilité » est financé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen

